



## Commune de STUCKANGE

Stuckange, le 06 mai 2020

### STUCKANGE

Chers parents,

Par arrêté municipal, Monsieur le Maire a pris la décision de maintenir l'école fermée afin de garantir la santé et la sécurité de vos enfants, des adultes qui travaillent à l'école et par extension envers le reste de la population.

Cette décision n'était pas facile à prendre et après concertation avec l'équipe enseignante, les représentants des parents d'élèves, il en ressort que nous ne sommes pas actuellement en capacité d'ouvrir l'école le 12 mai 2020, dans les meilleures conditions selon les consignes du **protocole sanitaire\*** (54 pages) définies par le ministère de l'éducation nationale.

La liste est longue à appliquer, le protocole étant très contraignant.

Le respect de la distanciation sociale est une condition sanitaire indispensable et la disposition de nos locaux ne permet pas la mise en place des gestes barrières. La surveillance constante de chaque enfant est impossible ...

Les enfants ne pourraient pas avoir de contact entre eux, notamment aucun jeu possible lors des récréations. Le plaisir des enfants de se retrouver risque fortement d'être gâché par toutes ces mesures.

La région Grand Est étant toujours actuellement classée en zone rouge et la Moselle étant l'un des départements de France le plus touché par la pandémie du Covid 19, une ouverture prématurée pourrait avoir de graves conséquences.

Les enseignantes s'engagent à poursuivre la continuité pédagogique à distance, qui fonctionne très bien jusqu'ici. Nous avons une population relativement privilégiée avec des parents qui suivent à la maison, il y a peu ou pas d'élèves décrocheurs.

Vous pouvez consulter le site officiel de la mairie pour tous renseignements concernant cette décision, le protocole sanitaire, le courrier des enseignantes etc...

En attendant, et en fonction des obligations professionnelles de chacun, je ne peux que vous inciter à continuer de limiter vos contacts avec autrui. Prenez bien soin de vous.

Sincères salutations.

Jean-Pierre VOUIN,  
Maire de Stuckange

\*Protocole sanitaire :

[cache.media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/68/2/Protocole\\_sanitaire\\_pour\\_la\\_reouverture\\_des\\_ecoles\\_materielles\\_et\\_elementaires\\_-\\_MENJ\\_-\\_3\\_mai\\_2020\\_1280682.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/68/2/Protocole_sanitaire_pour_la_reouverture_des_ecoles_materielles_et_elementaires_-_MENJ_-_3_mai_2020_1280682.pdf)